



NOTE Conférence de presse du 14/01/2015

Les PLIE ont été reconnus comme Services d'Intérêt Economique Général (SIEG) par une instruction de la DGEFP de juin 2009 et sont inscrits dans le code du Travail (article L5131-2).

« Les PLIE constituent un **outil de proximité** au service des actifs durablement exclus du marché du travail. Leur objet est de **mobiliser et renforcer** l'ensemble des moyens concourant à l'accompagnement de ces publics, via la mise en œuvre de parcours vers l'emploi adaptés à chaque situation individuelle ».

Les PLIE mènent une action intégrée et non successive d'actions ponctuelles.

Le territoire d'intervention du PLIE dans les Hautes-Pyrénées : Grand Tarbes et Lourdes.

Les PLIE existent grâce à la mutualisation des financements et à l'engagement des partenaires. Le PLIE Grand Tarbes Lourdes reçoit des financements via le GIP CUCS (Crédits de l'Etat, du Conseil Général, du Grand Tarbes et de la ville de Lourdes), des fonds de la Région et du FSE.

Entre 2007 et 2014, deux protocoles d'accord :

- 2007-2009 : il prévoit l'accompagnement de 400 personnes par an dont 60 % de femmes et 40% de personnes issues des quartiers prioritaires,
- 2010-2014 : A partir de 2010, le protocole prévoit l'accompagnement de 368 personnes par an dont 60% de femmes.

Pour le second protocole, le public visé était (critères et organisation entièrement modifié, seules 100 personnes sur les 400 en parcours restent dans le dispositif) :

- les bénéficiaires du RSA – 40% du public accompagné,
- les DFLD – 40% du public accompagné,
- les jeunes – 20% du public accompagné.

Entre 2007 et 2014, le PLIE a renforcé le droit commun et accompagné 1655 personnes (600 entre 2007 et 2009, 1055 entre 2010 et 2014) dont 48% de jeunes et seniors et 61 % de femmes. Une durée moyenne d'inactivité à l'entrée sur le dispositif de plus de 2 ans, un niveau de qualification <ou = à 5 pour 83% des personnes suivies.

Par an, 500 personnes ont été suivies, chaque personne restant en moyenne 26 mois sur le dispositif.

493 sorties positives (185 entre 2007 et 2009, 308 entre 2010 et 2014) ont été validées au sens des PLIE(1) sur justificatif entre 2007-2014 avec une progression globale des résultats (**depuis 2012, 1 personne sur 2 sort en positif contre 1 sur 3 de 2007 à 2011**).

1) CDI ou CDD ou Création d'entreprise validés si tenus 6 mois ou formation qualifiante avec diplôme obtenu



Quelques données comparatives 2013

Consolidation Nationale PLIE (121 PLIE sur 173 existants)/Consolidation Midi-Pyrénées (Toulouse métropole, Pays Midi-Quercy et Grand Tarbes et Lourdes) / PLIE Grand Tarbes et Lourdes/PLIE

Données 2013	Consolidation Nationale	Consolidation MP	PLIE GT/L
Qui sont les personnes suivies ?			
Nombre de personnes en parcours	115 307	3227	509
Durée d'inactivité à l'entrée dans le dispositif	28 mois	28 mois	27 mois
% de femmes suivies	49%	60%	60%
Niveau de qualification < ou = à 5	69%	63%	81%
Part des jeunes et seniors	43%	44%	45%
Bénéficiaires du RSA	35%	12%	46%
Durée du parcours			
Durée du parcours	27 mois		24 mois
Que deviennent les personnes à la sortie ?			
Sorties positives	13 129	415	83
Taux de sorties positives	39%	40%	47%
Taux d'abandons	22%	19%	18%
Financement direct mobilisé d'un accompagnement			
Financement direct mobilisé d'un accompagnement	1 161 € dont 537 € de FSE		1 050 € dont 500€ de FSE

Ces résultats ont été possibles car les PLIE mènent une action intégrée et non successives d'actions ponctuelles grâce à des partenaires avec lesquels l'association APPUIE travaillait en élaborant un plan d'actions spécifiques, en assurant la coordination pour la construction des parcours des personnes accueillies.

Entre 2007 et 2014, nos partenaires ont été :

Chaque année

- Pour l'accompagnement très renforcé : Pôle Emploi et Mission Locale,
- Pour des actions de mobilisation : les ateliers chantiers d'insertion (Bigorre Solidarité, BTS – jusqu'en 2011-, Jardins de Bigorre, Récup'Actions, Solidar'Meubles et Villages Accueillants).

Régulièrement ou ponctuellement

- Pour des actions de mises à l'emploi, de formation et la levée des freins : ACOR, AGAEN, B2I, Défi Emploi, CAPEB, CDDE, CIDF, CLAF, CRESCENDO, CREPI, FACE, FJT, GEIQ Vivia, GEMS 65, ID3, INFA, INFREP, MCEF, MOB 65 et PROMAN.

1) CDI ou CDD ou Création d'entreprise validés si tenus 6 mois ou formation qualifiante avec diplôme obtenu